

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 2 (1857)  
**Heft:** 19

**Artikel:** Camp de Châlons [suite]  
**Autor:** Napoléon  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-328380>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

avaient à peine le temps de se faire, et soutenant dignement la réputation que notre cavalerie est parvenue à se faire depuis quelques années, au grand étonnement des gens qui n'en parlaient qu'en haussant les épaules.

Je ne sais quel journal, parlant des quatre bataillons d'infanterie qui ont assisté à l'école de Thoune, citait le bataillon grison comme l'emportant sur les autres. Il y a là une erreur, et c'est à tort que les gens à esprit subtil ont cherché dans cette occasion à faire des distinctions et à établir des catégories. Au point de vue de la manœuvre comme au point de vue de la marche, ces quatre bataillons se valaient. Leur entrain et leur bonne volonté étaient égaux et ne se sont pas démentis un instant. Ce qu'on remarquait surtout chez eux et ce qui se faisait sentir d'abord, c'est qu'ils étaient bien commandés et que les états-majors de bataillon étaient capables.

Vous le voyez, M. le rédacteur, je suis loin de voir les choses en noir. Je répète au contraire ce qu'on nous a dit à Thoune, c'est que chefs et soldats ont fait leur devoir. Mais je ne puis pas m'empêcher de dire qu'avec une organisation plus rationnelle et moins doctrinaire de l'Ecole centrale, on aurait pu faire mieux, et surtout plus encore. Je dis qu'Arau, malgré la beauté de la caserne de cette ville et l'amabilité de ses habitants, ne vaudra jamais l'école militaire de Thoune, qui réunit autour d'elle tout ce qui est nécessaire pour des exercices variés et complets, et qui n'exige nullement que l'autorité militaire fasse une séparation aussi fâcheuse qu'illusoire entre la théorie et la pratique de toutes les armes. \*\*\*

---

## CAMP DE CHALONS.

Les grandes manœuvres suivent toujours leur cours. La troisième, qui devait avoir lieu vendredi 11 septembre, a dû être remise au samedi, à cause du mauvais temps. Nous donnons le programme de ses différentes phases, et celui de la quatrième manœuvre, qui a pu avoir lieu lundi, c'est-à-dire au jour fixé d'avance, et qui, par extraordinaire, s'est terminée sans pluie.

### TROISIÈME MANŒUVRE.

#### *Ordre de marche.*

L'ordre de marche sera le même que celui du 9 septembre. La brigade de direction sera la seconde brigade de grenadiers. Le corps d'armée sera précédé d'une avant-garde formée de la cavalerie légère et de deux batteries d'artillerie à cheval.

#### *Ordre de bataille.*

Chaque division sera placée sur deux lignes (les bataillons de zouaves ne seront point distraits de leur brigade). Les bataillons de la première ligne à intervalle de déploiement; ceux de la deuxième à intervalle de division; l'artillerie à pied aux ailes et dans l'intervalle de chaque régiment de la première ligne.

#### *Engagement.*

Arrivée en présence de l'ennemi, l'artillerie à pied se met en position en avant de l'infanterie, l'intervalle entre chaque batterie sera garni par des tirailleurs pris dans les chasseurs à pied et dans les bataillons de zouaves.

L'ennemi, indécis sur nos projets, reste dans sa position. La deuxième brigade de la 2<sup>e</sup> division se porte alors sur la gauche de la ligne et la prolonge obliquement en faisant par bataillons en masse sur la droite en bataille.

Le combat continue dans cette position. L'ennemi, supposant notre droite dégarnie, tente un effort sur elle. La première brigade de la 1<sup>re</sup> division cède le terrain par un

mouvement en échelon par bataillon; la deuxième brigade, qui est en deuxième ligne, se porte en une seule colonne à hauteur et en dehors du dernier échelon de droite. L'artillerie à cheval se porte en avant dans l'intervalle laissé ouvert entre les deux divisions d'infanterie.

La brigade de cuirassiers se réunit à la brigade de cavalerie légère, placée à l'extrême droite. Ces deux brigades se tiennent prêtes à charger l'ennemi.

Camp de Châlons, le 11 septembre 1857.

NAPOLÉON.

QUATRIÈME MANŒUVRE.

*Ordre de marche.*

1<sup>re</sup> colonne (de droite), les brigades de cavalerie de ligne et de grosse cavalerie.

2<sup>o</sup> colonne, le régiment d'artillerie à cheval.

3<sup>o</sup> colonne, le régiment d'artillerie à pied.

4<sup>o</sup> colonne, la 1<sup>re</sup> brigade de la division Mellinet.

5<sup>o</sup> colonne, la 2<sup>o</sup> brigade de la division Mellinet.

6<sup>o</sup> colonne, la 1<sup>re</sup> brigade de la division Camou.

7<sup>o</sup> colonne, la 2<sup>o</sup> brigade de la division Camou.

8<sup>o</sup> colonne, un régiment de cavalerie légère qui sera chargé d'éclairer le flanc gauche.

L'intervalle entre les colonnes d'infanterie sera de cinq divisions.

L'avant-garde sera formée d'un régiment de cavalerie légère et d'une batterie d'artillerie à cheval.

*Engagement.*

L'ennemi étant signalé à notre gauche les deuxièmes brigades de chaque division d'infanterie se forment par bataillon en masse face à gauche en bataille; les premières brigades continuent à marcher, exécutent le même mouvement et se placent à la droite et sur la même ligne que leur deuxième brigade.

Deux batteries d'artillerie à pied viennent se placer à la gauche de la division Camou.

Le régiment de cavalerie légère démasque rapidement l'infanterie et se forme en bataille à la gauche de la première ligne.

Les brigades de cavalerie de ligne, de grosse cavalerie, ainsi que l'artillerie, se portent en troisième ligne.

L'ennemi dirigeant son effort principal sur notre droite, la première ligne exécute un changement de front en avant sur son bataillon de droite. Deux batteries d'artillerie à pied viennent se placer au point d'appui.

La division Mellinet, après avoir fait par bataillon à droite, forme sa 1<sup>re</sup> brigade en avant en bataille sur l'alignement de la division Camou, tandis que sa 2<sup>o</sup> brigade se place en 2<sup>o</sup> ligne, en se déployant par bataillon en masse à intervalle de déploiement.

Les deux dernières batteries à pied viennent se placer à la droite de la 1<sup>re</sup> ligne. Les brigades de cavalerie de ligne et de grosse cavalerie ainsi que l'artillerie légère se conformeront au mouvement général et se placeront en 3<sup>o</sup> ligne.

Quand le moment sera venu de charger l'ennemi, la deuxième brigade de la division Mellinet se portera par bataillon en masse dans les intervalles de droite des bataillons correspondants de la 1<sup>re</sup> brigade, (les bataillons déployés de la 1<sup>re</sup> brigade mettront en obstacle leurs premiers et sixièmes pelotons).

Alors le corps d'armée se portera en avant, à l'exception du régiment d'infanterie de

l'extrême gauche, des deux batteries qui appuient ce flanc, et de la brigade de cavalerie légère.

La division Camou, pendant la marche, se formera successivement en échelons par régiment sur son régiment de gauche, et formera les carrés par régiment.

Quand la marche en avant sera terminée, toute l'artillerie à cheval se mettra en batterie au sommet de l'angle formé par les deux divisions d'infanterie.

La manœuvre se terminera par une charge de toute la cavalerie; la grosse cavalerie passant par les intervalles des carrés, la cavalerie de ligne par la droite, et la cavalerie légère par la gauche.

Camp de Châlons, le 14 septembre 1857.

NAPOLÉON.

Le mercredi 16 a eu lieu la cinquième manœuvre; les troupes ont pris les armes à 11 heures du matin et ont exécuté, au commandement de l'empereur, les divers mouvements indiqués dans le programme suivant :

*Ordre de bataille.*

Les troupes seront formées en échiquier. Les zouaves seront détachés de la première brigade de voltigeurs.

Toute la première ligne d'infanterie sera couverte par des tirailleurs pris dans les zouaves et les chasseurs à pied.

Les brigades de cavalerie et de ligne légère détacheront des éclaireurs sur leur front et sur leur flanc.

*1<sup>er</sup> mouvement et engagement.*

Tous les bataillons qui sont sur la première ligne déploient les masses, les autres bataillons restent en colonne et se placent en arrière des ailes de chaque brigade.

*2<sup>e</sup> mouvement.*

La division Mellinet se porte en avant par l'intervalle des deux brigades de voltigeurs, déploie, lorsqu'elle s'arrête, ses bataillons qui sont en ligne; ceux qui restent en colonne appuient derrière les ailes.

La cavalerie, placée aux ailes, suit le mouvement de la division de grenadiers et se déploie en échelons par régiment en refusant les ailes extérieures.

La division Camou reprend, aussitôt qu'elle est dépassée, l'ordre primitif.

L'artillerie de réserve et la grosse cavalerie forment une troisième ligne.

*3<sup>e</sup> manœuvre.*

La division Camou se porte en avant de la division Mellinet et déploie, lorsqu'elle s'arrête, tous ses bataillons sans exception sur une seule ligne. La cavalerie, placée aux ailes, suit le mouvement de la division de voltigeurs.

La division Mellinet, quand elle est dépassée, reprend son ordre primitif.

*4<sup>e</sup> manœuvre.*

La 2<sup>e</sup> brigade de voltigeurs fait face en arrière, marche en retraite, va former un échelon en arrière de la division Mellinet et reprend dans cette position son ordre primitif. La 2<sup>e</sup> brigade de voltigeurs reprend son ordre primitif.

L'artillerie de réserve se porte à hauteur et à droite du premier échelon (1<sup>re</sup> brigade de voltigeurs).

Les trois brigades de cavalerie se forment en bataille en arrière de chaque échelon (cavalerie légère derrière la 1<sup>re</sup> brigade de voltigeurs, cavalerie de réserve derrière les grenadiers, cavalerie de ligne derrière la 2<sup>e</sup> brigade de voltigeurs), et se tiennent

prêtes à exécuter une charge perpendiculaire au front des échelons en passant par les intervalles de gauche laissés libres entre ces échelons.

Camp de Châlons, le 16 septembre 1857.

NAPOLÉON.

On a particulièrement remarqué, dans cette manœuvre, la promptitude avec laquelle les lignes se remplaçaient et se soutenaient réciproquement, tant dans la marche en avant que dans la marche en retraite.

Les déploiements de tirailleurs et les manœuvres de l'artillerie ne méritent pas moins d'éloges.

A cinq heures les troupes rentraient dans leurs campements.

Le duc de Cambridge, accompagné de plusieurs officiers anglais, parmi lesquels on remarque le général lord Cardigan et les colonels Clifton et Maude, est arrivé le 17 au camp de Châlons. Le prince a assisté, depuis son arrivée, à toutes les prises d'armes sans exception, et il a profité des jours de repos et de la présence des troupes dans leurs campements, pour visiter dans le plus grand détail toute l'installation militaire. L'empereur et le maréchal Vaillant lui en ont fait les honneurs.

Parmi les officiers de la suite du prince, il en est deux surtout que les vieux *Criméens* ont revus avec plaisir. Le premier est le colonel Claremont, qui remplissait auprès de l'état-major français les fonctions que M. le colonel de Lagondie remplissait de son côté au quartier-général anglais. Le second est le général lord Cardigan, le commandant de cette héroïque brigade de cavalerie légère qui, à l'affaire de Balaclava, traversa successivement, sous une pluie de boulets et de mitraille, toutes les lignes de l'armée russe, et qui fut presque entièrement détruite.

Outre ces officiers anglais, il en arrive journellement au camp de différentes nations ; dans le nombre, on remarque des officiers russes et prussiens ; ces derniers ne sont pas les moins attentifs à suivre les manœuvres.

Le lendemain de l'arrivée du duc de Cambridge, vendredi 18, les troupes ont exécuté, en présence du prince, différents mouvements de la deuxième grande manœuvre ; la belle marche en avant de tout le corps d'armée, qui avait été si fort admirée la première fois, a été exécutée de nouveau avec le même ensemble et la même précision.

Le samedi a été consacré à des exercices de détail, et la soirée remplie par une fête des zouaves, représentant des scènes arabes.

Dimanche, 20, la messe a été célébrée avec une grande pompe, et tous les corps de cavalerie qui s'y rendent ordinairement à pied étaient à cheval ; l'artillerie avait ses batteries attelées. Après la messe toutes les troupes ont défilé devant l'empereur et le duc de Cambridge. Le soir, un feu d'artifice a été tiré par l'artillerie.

Lundi 21, à neuf heures, les troupes sont parties pour bivouaquer sur la rivière de Suippe. Elles étaient pourvues de vivres et de tous les effets et ustensiles nécessaires pour cette opération.

L'occupation des bivouacs devait faire partie nécessaire de l'instruction donnée au camp. La différence qui existe entre les bivouacs et les camps consiste princi-

pablement, pour les premiers, dans l'absence complète de ces établissements demi-permanents, tels que cuisines, baraques, écuries, etc., qui se rencontrent d'habitude dans les seconds, du moment où leur durée dépasse une certaine limite.

Au bivouac, les hommes, au lieu de vivre en commun, et par fractions constituées de compagnie, d'escadron, etc., se réunissent en petits groupes et pourvoient presque individuellement à tous leurs besoins. Des effets, dits de campement, sont distribués suivant les effectifs, et servent à la préparation des aliments au moyen de petits fourneaux creusés en terre, et que quelques minutes suffisent à établir. Au lieu des grandes tentes pour 10 et 12 hommes, les soldats n'ont plus pour se garantir que les sacs qui en temps ordinaire leur servent de pailleasse, et dont la réunion par trois au bivouac permet d'établir des abris aussi légers à transporter que faciles à dresser. Bref, on peut dire qu'au bivouac, le bien-être de chacun est en raison de l'esprit plus ou moins industriel qu'il sait déployer, et, sous ce rapport, l'armée française, grâce aux traditions et aux enseignements de l'Afrique, est bien certainement une des premières du monde.

L'occupation du bivouac a été précédée d'une démonstration militaire contre l'ennemi, censé maître de la rive sur laquelle on allait s'établir. Après un engagement de courte durée, l'ennemi étant rejeté de l'autre côté de la rivière, et observé par l'avant-garde (composée des guides et des chasseurs), les tentes-abris ont été dressées comme par enchantement et les chevaux établis au piquet.

L'avant-garde a été cantonnée à Suipe et chargée de la surveillance des différents points et débouchés par lesquels l'ennemi pouvait se présenter.

Le temps était magnifique, et le soir, pendant que les généraux et les colonels assistaient à un punch offert au quartier impérial, le bivouac, éclairé par mille feux, offrait un coup-d'œil admirable. Les chants des soldats se sont prolongés fort tard, et la gaité, l'entrain qui n'ont cessé de régner, témoignent assez de la satisfaction avec laquelle les troupes acceptaient l'utile instruction qui leur était donnée.

L'empereur a bivouaqué avec l'armée. Le duc de Cambridge et les officiers étrangers présents au camp avaient accompagné Sa Majesté. Le quartier impérial était établi à hauteur de la première ligne occupée par l'infanterie, et abrité par un bouquet de bois. Les personnes admises à le visiter n'ont pas remarqué sans émotion, au nombre des objets qui composaient l'installation militaire de Sa Majesté, plusieurs meubles dont l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> se servait en campagne.

La cavalerie bivouaquait en deuxième ligne et l'artillerie occupait la troisième avec les parcs.

Mardi 22, à neuf heures, les troupes ont pris les armes pour rentrer au camp. L'abandon du bivouac a donné lieu à quelques manœuvres qui ont été la contrepartie de celles qui avaient accompagné son installation. Le départ a été couvert par un rideau de tirailleurs sous la protection duquel les avant-postes se sont repliés. Les troupes se sont formées et ont fait tête pendant le temps nécessaire au part du convoi et des *impedimenta*. Ceux-ci une fois en route, un feu d'artillerie très vif a été ouvert sur les têtes des colonnes ennemies supposées vouloir

forcer le passage de la rivière ; un retour offensif à la baïonnette sur ces colonnes désorganisées et quelques charges de cavalerie ont terminé l'engagement ; à deux heures les troupes étaient de retour au camp.

Le duc de Cambridge a pris congé de l'empereur le mardi ; le lendemain l'empereur est parti pour Stuttgart.

Ce n'est pas sans motif, dit le correspondant du *Constitutionnel*, que nous donnons à nos lecteurs, sans en rien retrancher, ces résumés des travaux accomplis par le corps d'armée du camp de Châlons. Pour les militaires, comme pour les personnes les moins versées dans la science de la guerre, ces manœuvres comportent un tel caractère de netteté, de clarté, de précision, que les uns comme les autres ne peuvent manquer d'en être également frappés.

C'est en quelque sorte une école nouvelle qui se fonde au camp de Châlons, et la division adoptée dans chaque opération est à elle seule tout un enseignement :

Amener les troupes sur le champ de bataille, les disposer pour le combat, les conduire et les manier pendant l'action, tels sont les trois termes qui résument toute la science des armes. C'est en vue de ces trois circonstances nécessaires et distinctes que l'instruction doit être dirigée, que les mouvements des différentes armes doivent être combinés. Les principes une fois posés dans cet ordre d'idées deviennent invariables, quel que soit le nombre des troupes qui doivent combattre, quelles que soient les difficultés que l'on a à surmonter.

Manœuvrer d'après un plan arrêté d'avance, et sur une hypothèse vraisemblable ; adopter un plan d'opérations embrassant la défense comme l'attaque, et dans lequel la tâche de chaque général est indiquée quant à ce qui regarde son concours à l'ensemble de l'opération, mais en lui laissant, dans la mesure de cette tâche, la latitude suffisante pour obéir à ses propres inspirations, suivant les circonstances du moment et la nature du terrain ; telle est l'instruction raisonnée et logique que les troupes et les officiers doivent trouver dans un camp. Alors seulement les manœuvres sont instructives, attachantes ; ce ne sont plus des déploiements, des changements de front, des attaques sans objet, des charges à fond sur un ennemi invisible, des évolutions mécaniques, en un mot, exécutées au bruit de l'artillerie. Tout y prend le caractère d'une véritable opération militaire, et l'étranger qui assisterait à ces importantes leçons, rapporterait dans son pays l'idée que l'armée française n'est pas moins redoutable par son instruction et la science de ses chefs, que par sa force numérique et sa puissante organisation.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral a définitivement composé la commission chargée de préavisier sur les propositions des conférences d'Aarau et de Saint-Gall, en matière militaire, des chefs des armes spéciales, savoir : MM. le général Dufour, inspecteur en chef du génie ; Fischer de Reinach, inspecteur de l'artillerie ; de Linden, instructeur-chef de la cavalerie ; Muller de Zoug, colonel des carabiniers. Outre les représentants des armes spéciales, le Conseil fédéral a nommé, en qualité de membres de la commis-